

Conseil municipal du mardi 7 février 2023

DELIBERATION N° 2023/018

Date de la convocation : 1^{er} février 2023

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21

Représentés : 4 Absents : 2

Présents : mesdames et messieurs Sylvie LAROCHE, Michel BOUTEILLER, Caroline CLAVÉ, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Éric MAUR, Sophie PAIN, Olivier ARTHUR, Odile BREANT, Adeline MAZIER, Kenan KOC, Isabelle GUGUMUS, Gwenaël MAGNANT, Hélène CHARVET, Pierre-Alain HIRSCH, Dior DEMEULENARE-SENE, Pierre PELTIER, Alexis LEON, Caroline GARRIGUES, Philippe RIVES, Brigitte MOREL.

Absents excusés :

Claude HAMEL, donne pouvoir à Sylvie LAROCHE
François NICOLAS donne pouvoir à Caroline CLAVÉ
Béatrice NUGEYRE donne pouvoir à Pierre PELTIER
Hakim GIBERT donne pouvoir à Alexis LEON
Marie DOINEL

Absent : Christian VALERO

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Adeline MAZIER

OBJET : Recrutement de huit agents contractuels pour l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) qui aura lieu du 13 au 17 février 2023.

Le Conseil Municipal,

Considérant le vote du Budget Primitif 2023,

Considérant que le centre de loisirs « Accueil de Loisir Sans Hébergement » (ALSH) aura lieu du 13 au 17 février 2023

Considérant que 43 enfants sont inscrits en ALSH élémentaire, 32 enfants sont inscrits en ALSH maternelle, avec des présences variables selon les jours,

Considérant que la réglementation impose la présence d'un animateur pour encadrer 8 enfants âgés de moins de 6 ans et un animateur pour encadrer 12 enfants âgés de plus de 6 ans,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter huit animateurs pour ce centre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser le recrutement de huit agents pour les fonctions d'animateur pour l'ALSH,
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 12 article 6413 du budget primitif de l'année 2023.

Pour copie conforme,

La maire par intérim,
Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : le 13 février 2023

Affichage : le 13 février 2023